



Caroline Despres <caroline.despres@orange.fr>

dim. 25/09/2022 19:25

Marquer comme non lu

À : Modif n°1 du PLUi;

Cc : PONT-AUDEMER AGENCE <pontaudemer@euclid.fr>; jeromedes14@gmail.com;

CONSORTS DESPRES

Propriétaires parcelle cadastrée à PONT-AUDEMER section AZ n°175

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Nous avons bien pris note des modifications apportées aux OAP n°20 relatives au secteur Saint-Georges.

Toutefois, nous aurions souhaité que notre propriété puisse faire l'objet d'une opération indépendante, sans obligation de connexion avec les propriétés riveraines afin d'obtenir un îlot indépendant.

Nous pourrions ainsi éviter que la voie nouvelle ne devienne « une déviation » de la Rue Jean Joly et du Chemin des Hautes Planches qu'il est d'ailleurs prévu d'élargir à cet effet.

Cela permettrait également de conserver un peu plus d'espace vert perméable à l'eau.

Ainsi, serait il possible de créer une voie en impasse pour la desserte de notre propriété (section AZ n°175) via l'accès projeté Chemin des Hautes Planches, sans liaison commune avec les propriétés riveraines.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire-enquêteur, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Caroline DESPRES-CRASSUS pour les CONSORTS DESPRES